NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE

Distr.
GENERALE

S/10977
27 juillet 1973
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU REPRESENTANT ADJOINT DE L'AUSTRALIE AU CONSEIL DE SECURITE

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général tient à communiquer qu'il a reçu du représentant permanent de l'Australie auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 16 juillet 1973, l'informant que M. Archibald Duncan Campbell a été nommé représentant adjoint de l'Australie au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires satisfaisants.

73-15053